

# DEBLOQUER LE CODE PIN D'UN SUPPORT IAS

Suite à 3 tentatives de saisie de code PIN infructueuses, le support cryptographique est bloqué. Ce guide précise au titulaire du support comment il peut le débloquent.

## DEBLOQUER LE CODE PIN D'UN SUPPORT IAS

**PERIMETRE**  
**DEMARCHE A SUIVRE**  
**COORDONNEES DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE CHAMBERSIGN FRANCE**

Prérequis technique :

- Le pilote du support est installé sur l'ordinateur et le support inséré.
- Le logiciel Java est à jour, vérification sur [www.java.com](http://www.java.com).

## 1. PERIMETRE

Ce guide s'applique aux supports cryptographiques IAS délivrés par ChamberSign :

- Les clés



- Les cartes à puce



Seul le titulaire du support peut le débloquer.

## 2. DEMARCHE A SUIVRE

Afin de débloquent le code PIN de votre support, il vous faut contacter l'entité accréditée par ChamberSign France (BE ou partenaire) qui vous a délivré le certificat.

Suite à cet appel, vous recevez un mail automatique de la part de [support@chambersign.fr](mailto:support@chambersign.fr) (voir modèle ci-dessous) :

**Objet** : Déblocage de votre code PIN

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé le déblocage du support physique ChamberSign associé à votre dossier n° « **FRDDE2ASU3M99999** ».

Pour débloquent votre code PIN, veuillez cliquer sur **ce lien**.

Les réponses aux questions de révocation vous seront demandées. Si vous n'arrivez pas à cliquer sur le lien, vous pouvez copier/coller cette adresse dans votre navigateur : <https://viseo>

En cas de difficulté lors du déblocage, n'hésitez pas à contacter l'assistance technique de ChamberSign en téléphonant au 08 92 23 02 52 (0.45 euro TTC la minute + coût de l'appel. France métropolitaine uniquement). Ce service se tient à votre disposition de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 sauf le vendredi fermeture à 17h00 ou en écrivant à l'adresse mail suivante : [support@chambersign.fr](mailto:support@chambersign.fr)

En vous remerciant,

Mail automatique transmis par ChamberSign France

En cliquant sur le lien contenu dans le mail, vous parvenez à la page suivante :



**DEBLOCAGE de support cryptographique**

Marie-Christine CRENN  
CSF BREST TECHNIQUE  
FRDDA2AU3BC147467  
N° 0003355518901  
Audacio 2<sup>e</sup> Authentification Séré...

Applet v2.0.168 

**Saisissez vos codes de révocation. Vous les avez définis lors du téléchargement ou lors du renouvellement de votre certificat. Cliquez ensuite sur « suivant »**

Etape 1 **Etape 2**

Afficher en clair


Le nom de votre 1er animal de compagnie

Lieu de naissance de votre père

heure naissance

Suivant

Selon la date de votre définition des codes, vous pourrez avoir à répondre à 3 ou à 4 questions.

  
Si vous ne vous souvenez plus des réponses aux questions choisies, le déblocage est impossible. Vous devez alors commander un nouveau certificat avec un nouveau support.



**DEBLOCAGE de support cryptographique**

Marie-Christine CRENN  
CSF BREST TECHNIQUE  
FRDDA2AU3BC147467  
N° 0003355518901  
Audacio 2<sup>e</sup> Authentification Séré...

Applet v2.0.175 

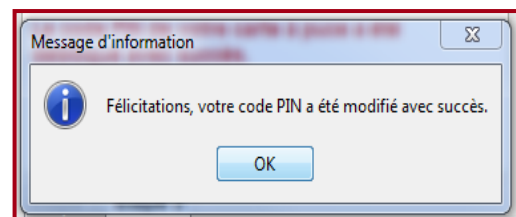
**CONFIDENTIEL CLIENT**

Validation des réponses aux questions.  
Saisissez votre nouveau code PIN.

Etape 1 **Etape 2**

**Saisissez un nouveau code PIN. Cliquez ensuite sur « Je débloquent mon code PIN ».**

Je débloquent mon code PIN



Le déblocage a été effectué. Vous pouvez utiliser votre support cryptographique immédiatement, en saisissant lorsque l'on vous le demande, le nouveau code PIN défini.

Pour rappel, ce code PIN vous sera demandé à chaque utilisation ; mémorisez-le !

Si, malgré ce guide, vous ne parvenez pas à débloquer le code PIN de votre support, contactez l'assistance technique de ChamberSign France.

## ASSISTANCE TECHNIQUE CHAMBERSIGN FRANCE

Vous pouvez contacter l'assistance technique par :

1. **Internet sur** : <http://support.chambersign.fr>
2. **Courriel à** : [support@chambersign.fr](mailto:support@chambersign.fr)
3. **Téléphone au** : 08 92 23 02 52 (0.45€ TTC la minute + prix de l'appel, *France Métropolitaine uniquement*)

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00

et le vendredi de 09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00